



Number: 02 - March 2017

ISSN: 2543 - 3814

MUQADIMET

Quarterly Academic Journal

Themes and references in the Algerian novel written in French

What future is for the philosophical writing on the Arabic world?

Citizenship today, the state and the globalization

Philosophy and literature; separation or complementarity

Values between Pragmatics and the Logic positivism

The Gnawi music and the physical discourse

The importance of teaching the unconventional logic at philosophy classes

The phenomenology in the Psychology

In French:

The body seized by politics

Hamza ZAOUÏ Algeria

Souheil FARAH Lebanon

Mustapha ALKILANI Tunisia

Abdeljalil AL AZADI Morocco

Aysan SAYED ALI Egypt

Abderrahmane MEZIANE Algeria

Assaad EL JANABI Algeria

Salah KONSOUA Egypt

Driss BELLAHCÈNE French

Published by the laboratory of philosophy and its history
university of Oran 2 - ALGERIA



MUQUADIMET

Quarterly Academic Journal

CONTENTS

In Arabic:

Themes and references in the Algerian novel written in French Hamza ZAOU	9
What future is for the philosophical writing on the Arabic world? Souheil FARAH	19
Ali Harb and criticism adventures: from criticism to criticizing criticism Abdelkader BOUDOUMA	29
Citizenship today, the state and the globalization Mustapha ALKILANI	43
"The historical problematic of Ibn khaldoun's political and social sciences" Abd Elkader Djaghloul, reviewed: by Ahmed BRAHIM	51
Philosophy and literature; separation or complementarity Abdeljalil AL AZADI	57
The theory of interpretation in the Islamic thought Nour Edine BABALAYAT	67
Values between Pragmatics and the Logic positivism William James and Alfred Ayer Aysan SAYED ALI	79
The Gnawi music and the physical discourse Abderrahmane MEZIANE	91
The importance of teaching the unconventional logic at philosophy classes Assaad EL JANABI	95
The phenomenology in the Psychology: Sartre's approaches Salah KONSOUA	101
Abd Elwahab El Massiri's Critics of the occidental cognitive model Abdelmalek LAHCEN	111

In French:

The body seized by politics Driss BELLAHCÈNE	13
--	----

Le corps saisi par la politique

DRISS BELLAHCÈNE
Université de Paris 8

«Le corps est une réalité biopolitique ; la médecine est une stratégie bio-politique»
(Dits et écrits III : «La naissance de la médecine sociale», p. 210.

Abstract

The body seized by politics

The French sociologist Baudrillard thinks that apology of the released body is a result of the industrial revolution, it's a generalization of the progress of political economy, or the crystallization of the value's law) the body is identifying itself to the sexuality as a value of use and exchange as well as the general functioning of equivalence, the body becomes an object of the political economy which defines a maneuverable material for global strategy.

Key words: body, politics, economy, sexuality, values, bio-politics.

Baudrillard trouve que l'apologie du corps libéré est le résultat intervenu depuis la révolution industrielle d'une «généralisation progressive de l'économie politique ou encore de l'approfondissement de la loi de valeur»: ¹ s'identifiant à la sexualité comme valeur d'usage et valeur d'échange et corrélativement comme fonction générale d'équivalence, le corps devient l'objet d'une économie politique qui en définit les dispositifs et la manœuvre ou la tactique (stratégie).

Baudrillard récuse avec fermeté l'idée conçue par G. Deleuze, F. Guattari et J. F. Lyotard, d'une économie libidinale qui n'est à ses yeux, que l'application des postulats en soi trompeurs d'une économie linguistique. Toutes ces démarches procèdent d'un même piège ou d'un même leurre, celui de la production dont l'impérialisme est tel qu'il commande même l'assimilation de la pulsion de mort à une «anti production» et celle du jeu à un non-travail, «prolongement» esthétique de la nécessité économique.²

Cette problématique du corps dans l'univocité logique et axiologique de cette critique de l'économie, à la manière de Baudrillard convoque un complément d'analyse, de critique et du même coup un affermissement (une rectification théorique) afin de redonner la véritable ambiguïté de toute économie politique du corps. Or ce complément et cette amélioration nous sont offerts par Foucault dans Surveiller et punir. Il y remarque, en effet, avec subtilité que si toute économie politique est avant tout une économie politique du

corps, en revanche tout corps ne peut être défini que par le style et la qualité dont sa force productive est investie ou engagée par le rapport de pouvoir et de domination. C'est cette économie politique du corps, cet investissement, ce quadrillage corporel qui compose en quelque sorte «une microphysique du pouvoir».³ Tout mécanisme ou dispositif de pouvoir est dépourvu de sens par lui-même, mais s'inscrit comme «précaution» de détails, relativement contingente et incertaine dans un processus qui n'acquiert la cohérence d'une certaine tactique que par une pratique cristallisante d'un fonctionnement. Ainsi les techniques disciplinaires n'agissent pas par le seul don réducteur (monopole) d'une prérogative du code qui les régit et qu'elles impliquent, mais comme autant d'astuces rétroactives «ruses, moins de la grande raison qui travaille jusque dans son sommeil et donne du sens à l'insignifiant, que l'attentive «malveillance» qui fait son grain de tout. La discipline, précise Foucault, est une anatomie de détail»⁴ Les transformations politiques en général et d'abord celles du corps ne subissent pas la nécessité d'une téléologie réductionniste à la loi de l'équivalence, mais répondent au jeu aléatoire de conflits (réels) ponctuels ou circonstanciels dont la disposition ou le profil, en se libérant peu à peu dans l'attention et l'accaparement d'une tactique future. «Les forces qui sont en jeu dans l'histoire, écrit Foucault, n'obéissent ni à une destination, ni à une mécanique, mais bien au hasard de la lutte. Elles ne se manifestent pas comme les formes successives d'une intention primordiale ; elles ne prennent pas non plus l'allure d'un résultat. Elles apparaissent toujours dans l'aléas singulier de l'événement.»⁵

François Ewald dans son commentaire de Surveiller et punir,⁶ voit que «tout dispositif de pouvoir contient indissociablement la possibilité de son retournement» C'est ce que montrent non seulement les supplices et les techniques disciplinaires étudiés et analysés par Foucault, mais aussi toute la généalogie des pratiques éducatives et de leurs discours. Ainsi s'il est vrai de dire que le pouvoir doit être décrit non plus comme simple répression, mais aussi comme production, recherche d'effets ou de plus-value par investissement et assujettissement de nos besoins et de nos satisfactions par pénétration et appropriation de notre corps au point d'en être l'animation (au sens étymologique), il faut ajouter que cette production enveloppe toujours sa propre destruction ou que ce pouvoir est lourd d'impouvoir. Concrètement cela veut dire que la docilité du corps produite par la machinerie disciplinaire mise en place depuis le 18^{ème} siècle n'est pas le fait d'une manipulation globale, directe, évidente, discontinue et extérieure par un pouvoir étatique, objectif, personnalisé et centralisé, mais d'une technologie subtile, immanente, anonyme, complexe, continue et concertée par un réseau de micro-pouvoirs locaux et régionaux qui à la fois renforce et/ ou multiplie l'efficacité et en accentue la fragilité et l'équivocité. Si, comme l'écrit Foucault, la discipline est non seulement cellulaire (par le jeu de la répartition spatiale), organique (par le codage des activités), génétique (par le cumul du temps), mais combinatoire (par la composition des forces), autrement dit ne se contente

pas de construire des tableaux, de prescrire des manœuvres, d'imposer des exercices, mais d'aménager des tactiques.⁷

Le corps n'est jamais un simple rouage inamovible et neutre du corps politique, mais un champ articulé et ambivalent, toujours susceptible de se désarticuler, de se brouiller le jeu de ses codes, bref de détraquer l'art articulé du pouvoir.

Cependant, l'un des grands problèmes de l'ère moderne est : «est d'extraire du corps, du travail et du temps, plutôt que des biens et des richesses.» Ce qui poussa Foucault à analyser le pouvoir comme ensemble d'institutions politiques, économiques, mais aussi comme institutions relevant du savoir. Ce qui a été sa préoccupation essentielle jusqu'au milieu des années 70.

Le pouvoir politique et le corps social

La politique classique cherche à dominer l'appareil à partir duquel elle (risque) essaie d'accomplir le changement ou la réforme à partir de l'État même. Mais, il apparaît de plus en plus que ce changement radical reste impossible dans le cadre de l'État, car le pouvoir est loin de se circonscrire dans le doublet : exploitation/répression, l'exploitation en économie et la répression provenant des différents appareils étatiques ou du pouvoir. En effet, selon Foucault, le pouvoir traverse tout le corps social. Toutefois, la notion de répression paraît insuffisante et inadéquate car selon lui celle-ci peut dissimuler ce que le pouvoir pourrait produire : «Quand on définit les effets de pouvoir par la répression, on se donne une conception purement juridique de ce même pouvoir; on identifie le pouvoir à une loi qui dit : non; il aurait surtout la puissance de l'interdit. Or je crois que c'est là une conception toute négative, étroite, squelettique du pouvoir qui a été curieusement partagée.⁸

Jusqu'ici c'est l'archéologie qui guide ses recherches. Après c'est la généalogie qui va faire son apparition dans les travaux de Foucault. Celle-ci est venue se substituer à l'archéologie est des fois la compléter ou la convoquer pour faire chemin ensemble. Ainsi, la généalogie va se trouver au centre de l'articulation entre le corps et l'histoire. Elle va se focaliser sur ce corps, oublié de l'histoire et pourtant base de celle-ci. «Le corps : surface d'inscription des événements (alors que le langage les marques et les idées les dissolvent) (...) La généalogie, comme analyse de la provenance, est donc l'articulation du corps et de l'histoire. «Elle doit montrer le corps tout imprimé d'histoire, et l'histoire ruinant le corps.»⁹ La généalogie se trouve alors côte à côte de l'histoire. C'est elle qui va permettre de redonner au discours son caractère d'événement. L'archéologie et la généalogie coexistent, se fréquentent mais l'une va prendre le pas sur l'autre. Le généalogiste s'avère un «diagnosticien qui examine les rapports entre le pouvoir, le savoir et le corps dans la société moderne.»¹⁰ Cependant Foucault va rester fidèle à son orientation première, celle qui nie toute continuité historique et de toute validité d'un sujet dans un jeu où s'opposent des stratégies anonymes de domination qui

ont le corps pour point d'application. En effet, la localisation du savoir-pouvoir va se situer de façon privilégiée dans une technologie politique du corps. Cette technologie est le résultat des techniques de disciplinarisation du corps. Les « techniques disciplinaires de pouvoir portant sur le corps avaient (...) dégagé des domaines de savoirs possibles et (...) aménagé un nouveau mode de rapport entre pouvoir et savoir. »¹¹

Le corps et l'individu

Foucault lorsqu'il évoque la relation du corps au pouvoir s'exprime dans les termes suivants : « L'histoire du corps, les historiens l'ont entamée depuis longtemps. Ils ont étudié le corps dans le champ d'une démographie, ou d'une pathologie historique ; ils l'ont envisagé comme siège de besoin et d'appétits (etc.) : ils ont montré jusqu'à quel point les processus historiques étaient impliqués. Mais le concept est aussi directement plongé dans un champ politique, les rapports de pouvoir opèrent sur lui une prise immédiate ; ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes. »¹²

C'est avec l'émergence de la discipline dans la prison d'abord et dans les usines ultérieurement que l'on peut parler de la discipline comme instrument de production. Certes, il y'a des liens entre le régime disciplinaire ou punitif et les systèmes de production. Néanmoins ces liens ne sont pas des rapports de cause à effet. Avant d'être productif, le corps doit être soumis, dressé. Le travail en prison n'avait pas pour objectif de créer une main d'œuvre supplémentaire mais de produire des individus gouvernables. Ce qui veut dire que les relations de pouvoir et les rapports de productions se mêlent et maintiennent une passion fidèle. La production, l'exploitation économique prévoit des corps investit dans une politique d'assujettissement. Foucault ne nie pas le fait que la domination vise toujours à soustraire un bénéfice économique et pas seulement dans un but purement économique : « Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique ; c'est, pour une part, comme force de production que le corps est investit de rapports de pouvoir et de domination ; mais en retours sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin est un instrument politique est soigneusement aménagé, calculé et utilisé) ; le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujetti. »¹³ L'assujettissement du corps fécond, productif est donné comme condition et non comme effet. Ainsi Foucault refuse toute subordination des relations de pouvoir aux rapports de production.

Le pouvoir a pour stratégie primordiale le corps. Il exerce une force sur lui et agit en conséquence, soit directement par des châtiments violents et sanglants, soit indirectement par des méthodes « douces » qui visent à enfermer ou corriger. Étant une surface d'inscription des événements, le corps « imprimé d'histoire » s'articule à l'« histoire ruinant le corps » : « Mais le corps est aussi directement plongé dans un champ

politique ; les rapports de pouvoir opèrent sur lui une prise immédiate; ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes. Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique ; c'est, pour une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoir et de domination ; mais en retour ses constitutions comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin est aussi un instrument politique soigneusement aménagé, calculé et utilisé); le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujetti."¹⁴

Dans cette perspective, la transformation de la pénalité relève moins d'une histoire des idées morales que d'une histoire des rapports entre le pouvoir politique et les corps, de la manière dont ce pouvoir s'exerce sur eux, les fixe et les utilise, ce que Foucault appelle la «microphysique du pouvoir».

Le corps est toujours saisi par le pouvoir. Celui-ci agit toujours sur celui-là. Le corps constitue la cible des relations de pouvoir dont la nouveauté est l'instauration d'une technique que l'Occident a inventé au XVIIIème siècle faisant de la sujétion du corps une priorité disciplinaire comme source du débordement de pouvoir. Avec les régimes disciplinaires qui s'occupent réellement des corps humains et qui ne visent pas à augmenter leurs capacités ni d'alourdir leur sujétion. Mais avant de saisir le corps, le pouvoir avait fait en sorte de maîtriser son travail et sa force de l'extérieur, il n'examine pas les moyens de production ni les styles du travail. Il le soumet au rapport de force puisqu'il exprime explicitement les classements sociaux et la distribution de force.

A ce stade le pouvoir engage un travail chirurgical, minutieux distribuant le corps et soumettant chacune de ses parties à une tâche. Il contrôle les opérations qu'il accomplit et cela au cours de l'exécution entière. Il contrôle également les actions et gère en même temps le temps. Avec les dispositifs disciplinaires, un nouveau mode d'assujettissement commence, celui de l'intégration du corps dans une machine. Le nouvel art disciplinaire relie plusieurs éléments entre eux. Ceux-ci ne sont pas issus d'une même origine et eux mêmes dérivent d'une structure complexe formant des techniques ayant été façonnées au sein de nombre d'institutions. "La discipline majore les forces du corps (en termes économiques d'utilité). (...) Elle dissocie le pouvoir du corps ; elle en fait d'une part une «aptitude», une «capacité» qu'elle cherche à augmenter, et elle inverse d'autre part l'énergie, la puissance qui pourrait en résulter, et elle en fait un rapport de sujétion stricte."¹⁵

La discipline comme dispositif du pouvoir donne à voir non pas un autre corps mais aussi un autre individu ; désormais la discipline s'intéresse au corps de l'individu et non

pas à l'individu en tant que tel d'où l'évanouissement de celui-ci comme sujet du pouvoir. Foucault dans ses analyses pointe son intérêt sur les dispositifs du pouvoir et non pas sur les individus qui sont sujets à ces dispositifs. Par ailleurs, ces dispositifs vont s'élargir et englober une masse corporelle, une population d'où la genèse de la biopolitique ou biopouvoir. En effet, tout pouvoir biopolitique s'intéresse à la population en tant que masse. Et en tant que « problème politique ». Pour que cette masse devienne puissance, il va falloir soigner les corps malades. Pour avoir des corps sains, le pouvoir biopolitique mettra en place des mécanismes qui sont des mécanismes de "prévisions, d'estimations statistiques, de mesures globales (...) Il va falloir allonger la vie ; il va falloir stimuler la natalité."¹⁶ La vie ou plutôt le pouvoir sur la vie demeure la première préoccupation du pouvoir biopolitique. Quant à la mort, sa ritualisation, remarque Foucault a disparu progressivement : "Elle(la mort) est devenue la chose la plus privée et la plus honteuse (et à la limite c'est moins le sexe que la mort qui est aujourd'hui l'objet du tabou). Or, je crois que la raison pour laquelle, en effet, la mort est devenue ainsi cette chose qu'on cache, n'est pas dans une sorte de déplacement de l'angoisse ou de modification des mécanismes répressifs. Elle est dans une transformation des technologies de pouvoir."¹⁷

Ainsi le savoir biopolitique aura pour mission d'allonger la vie : "Le pouvoir n'intervient plus que pour majorer la vie."¹⁸ Le pouvoir instaurera l'hygiène comme moyen efficace pour préserver la population ou du moins à la conserver plus longtemps. Cependant, par le concept de biopolitique on peut dégager au moins deux problèmes. Le premier est attaché à une contradiction que l'on trouve chez Foucault lui-même. En effet, l'utilisation du terme dans la première phase foucauldienne semble l'assimiler au maintien de l'ordre et de la discipline à travers la croissance de l'État. Et dans une phase ultérieure, le terme de biopolitique paraît au contraire proclamer le moment de dépassement de la traditionnelle dichotomie État-société, au profit d'une économie politique de la vie en général.

C'est ce corps collectif idéalement conçu et qui de ce fait même prendra un corps réel et par exemple vaccinable, un devoir de santé. Autrement dit, avant d'arriver à un problème d'égalité ou de juste distribution, on passe d'abord par la résolution d'un problème de liberté. L'égalité sanitaire ne peut se concevoir sans l'acceptation préalable d'une normalisation des conduites qui attente forcément à la liberté. Or c'est dans la logique même de la survie et du bien être que le corps collectif va obliger à l'égalité sanitaire. Le droit était donc pour l'hygiéniste une forme de thérapeutique en même temps qu'une symptomatique du pouvoir. Pour être saisi, maîtrisé, assujéti, longtemps que possible, l'hygiène s'impose. L'hygiène, cet art de conserver la santé aux hommes réunis en société, est appelée à recevoir un grand développement et à fournir de

nombreuses applications au perfectionnement des institutions du pays. C'est elle qui observe les variétés, les oppositions, les influences des climats, et qui en apprécie les effets ; qui constate et éloigne toutes les causes contraires à la conservation et au bien être de l'existence ; enfin, qui avise à tous les moyens de salubrité publique. Elle s'occupe de la qualité et des propriétés de comestibles et des boissons, du régime des gens, de guerre, des marins. Elle fait sentir la nécessité des lois sanitaires. Elle s'étend à tout ce qui concerne les endémies, les épidémies, les épizooties, les hôpitaux, les maisons d'aliénés, les lazarets, les prisons, les inhumations, les cometières, etc.

L'hygiène lie tout le savoir sur la santé physique et morale de l'homme. Une civilisation hygiénique s'efforcera d'accorder les corps pour qu'ils restent sains et puissent au mieux vaquer à des occupations qui concourront au bien collectif. Ce résultat leur procurera, en retour, le bien être. Du sain on est passé au bien être. Cette dernière formule implique, au-delà de l'idée de santé, celle d'une conformité apaisante. Le pouvoir sanitaire ne cessera jamais d'œuvrer à la définition des recettes qui feront de la civilisation hygiénique l'outil du bien être. Objectif d'une science du vivant, le bien être apparaît d'abord comme le fruit d'une soustraction ; un corps qui ne souffre pas ou qui ne connaît pas d'entrave causée par sa matérialité. En pastichant Foucault, cela voudrait dire que la caserne doit faire de l'homme, du vrai, l'école forme la graine de citoyen, l'hôpital est une usine de réparation sanitaire où l'on recycle les corps meurtris, la prison doit punir sans faire souffrir le corps, etc.

Dans les cours au Collège de France de 1975 Les anormaux et de 1976 Il faut défendre la société et dans La Volonté de savoir, les approches sur la pensée et les pratiques médicales permettent à Foucault de déplacer l'idée de normalisation des limites précises des corps et des espaces individuels au champ amplifié des populations et des procès vitaux. La biopolitique met en relation les mécanismes de pouvoir-savoir et les phénomènes liés à la vie. La gestion de ces phénomènes est la marque de ce biopouvoir où s'intègrent les mécanismes de la normalisation et les systèmes plus généraux de la souveraineté. Dans ce sens, les procès de médicalisation des comportements, des conduites et des désirs, appuyés sur la supposition de la neutralité d'un discours tenu comme scientifique par excellence, sont au croisement entre la normalisation et la gestion de la vie. Le biopouvoir veut gérer, majorer, multiplier la vie, ce qui le rend peut-être incompatible avec la peine de mort. Et dans les deux cas c'est le corps qu'on cherche à préserver.

Il y a une première saisie du pouvoir qui se solde sur le mode de l'individualisation et il y a « une seconde prise (saisie) de pouvoir qui, elle, n'est pas individualisante mais qui est massifiante, (...) qui se fait non pas en direction de l'homme-corps, mais de l'homme espèce »¹⁹ « Depuis le XVIIIème siècle (ou en tout cas depuis la fin du XVIIIème siècle), deux technologies de pouvoir qui sont mises en place avec un certain décalage

chronologique, et qui sont superposées. Une technique qui donc est disciplinaire : elle est centrée sur le corps, elle produit des effets individualisants, elle manipule le corps comme foyer de forces qu'il faut à la fois rendre utiles et dociles. Et, d'un autre côté, on a une technologie, qui, elle, est centrée non pas sur le corps, mais sur la vie ; une technologie qui regroupe les effets de masse propres à une population, qui cherche à contrôler les séries des événements hasardeux qui peuvent se produire dans une masse vivante ; une technologie qui cherche à en contrôler (éventuellement à en modifier) la probabilité, en tout cas à en compenser les effets. C'est une technologie qui vise donc, non par le dressage individuel, mais par l'équilibre global, à quelque chose comme une homéostasie : la sécurité de l'ensemble par rapport à ses dangers internes. Donc, une technologie de dressage opposée, ou distincte d'une technologie de sécurité ; une technologie disciplinaire qui se distingue d'une technologie assurancielles ou régulatrice ; une technologie qui est bien, dans les deux cas, technologie du corps, mais dans un cas, il s'agit d'une technologie où le corps est individualisé comme organisme doué de capacités, et dans l'autre d'une technologie où les corps sont remplacés dans les processus biologiques d'ensemble. »²⁰

Il y a donc, deux types de mécanismes, l'un disciplinaire, l'autre régulateur. Deux types qui ne sont pas de même niveau, et c'est précisément parce qu'ils ne relèvent pas du même niveau, qui leur permettra non seulement de ne pas s'exclure mais de pouvoir s'articuler les uns sur les autres également. C'est ainsi que les mécanismes disciplinaires et les mécanismes régularisateurs sont complémentaires et se renvoient les uns les autres.

Le pouvoir effectue toujours des effets sur l'individu, sur son corps. Le pouvoir transite par l'individu qui l'a constitué et ce qui fait qu'il y a toujours une saisie de celui-là sur le corps. Raison pour laquelle Foucault donne cette formulation « nous avons tous du pouvoir dans le corps ». ²¹

Cette forme de pouvoir sur le corps n'est pas la théorie d'une souveraineté car une telle théorie s'articule autour d'un pouvoir qui « s'exerce sur la terre et les produits de la terre, beaucoup plus que sur les corps et ce qu'ils font. »²² Ce schéma de pouvoir est celui que Hobbes traite dans son *Léviathan* et qui en constitue le point central.

Bibliographie

- 1 BAUDRILLARD JEAN, La société de consommation, Gallimard, Idées, 1974.
- 2 BAUDRILLARD JEAN, Le miroir de la production. Casterman poche n°27, 1973, pp28-29.
- 3 FOUCAULT MICHEL, Surveiller et punir, Gallimard, 196 pp. 30-31.
- 4 Idem, p.140.
- 5 FOUCAULT MICHEL, Hommage à Jean Hyppolite, PUF, p.161, repris dans dits et écrits, T
- 6 EWALD FRANÇOIS, Anatomie et corps politique, Critique 34, déc. 1975, p. 1254.
- 7 Op cit., p. 169.
- 8 MICHEL FOUCAULT, Vérité et pouvoir, entretien avec A.Fontana, L'arc n°70, 1977, p. 21
- 9 Ibid, p.143.
- 10 H-L. Dreyfus et P.Rabinow, Michel Foucault, Un parcours philosophique, p. 157.
- 11 F. Michel, Il faut défendre la société, p.164.
- 12 Surveiller et Punir, p.32.
- 13 Surveiller et punir, pp. 13-32.
- 14 Surveiller et punir, p.34.
- 15 Surveiller et punir, p. 162.
- 16 Idem, p.219.
- 17 Idem, p.221.
- 18 Idem, p.221.
- 19 FOUCAULT MICHEL, Il faut défendre la société, Gallimard/Seuil, 1997, p. 216.
- 20 Idem. p ; 222.
- 21 Il faut défendre la société, op. cit, p.27.
- 22 Idem. p. 32.